

Amis danseuses et danseurs de thés dansants,

Comme on disait à l'armée : « *Avant d'exécuter un ordre, attendons le contrordre !* »

Et bien, pour aller danser en janvier, c'est un peu pareil ! Avant de se réjouir d'avoir obtenu l'autorisation d'organiser un thé dansant, surveillons les décisions préfectorales, l'interdiction n'est pas loin derrière.

Ce fut le cas pour **Retro Dancing Connexion** qui espère maintenant que la mise en place du Passe vaccinal le 15 janvier, permettra à Pascal et Marie-France de vous proposer Stéphane Varetz pour animer l'après-midi dansant à Chambly (60) dès le dimanche 16 janvier. Toutefois, prenez confirmation auprès de leur répondeur.

L'amicale des Anciens d'**Aubergenville** (78) a aussi annulé son après-midi dansant, du dimanche 16 janvier.

Enfin si vous souhaitez apprendre ou vous perfectionner sur des danses en ligne pratiquées dans les thés dansants, l'association **Danses Loisirs Bessancourt** (95) maintient sa proposition d'un stage de danses en ligne d'une heure et demie, le **jeudi 27 janvier 2022**, de 20h45 précises à 22h15. Il reste encore quelques places.

Vous pouvez aussi dès à présent réserver pour le mois prochain, le jeudi 10 février, on y apprendra en couple un enchaînement de figures simples de **rock** à 4 temps, faciles à mettre en pratique dans les thés dansants.

Attention : Le passe sanitaire et le masque seront exigés à l'entrée. Compte tenu de l'espace et du nombre limité de danseurs et danseuses dans la salle de danse, seuls les premiers inscrits seront acceptés.



Je vous souhaite à nouveau une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé.

Amitiés,

Alain REMAUD

☎ 06.10.28.19.70

